

Motion
« Bibliobus - augmenter au lieu de supprimer »

Exposé des motifs

Le Bibliobus a, au moment de son introduction, été très peu visité du fait de son emplacement le long de la Salle communale. Dès janvier 2024, il a pu être installé devant la résidence de la Gradelle, au chemin du Pré du Couvent, ce qui a eu une influence directe sur sa fréquentation. Suite à ce changement de lieu, les statistiques ont en effet révélé une augmentation sensible du nombre de visiteurs, laquelle s'est non seulement confirmée, mais aussi poursuivie : 630 personnes ont effectué un emprunt en 2024, et 688 en 2025.

Une collaboration entre la résidence pour personnes âgées, la résidence pour étudiants et les collaborateurs du bibliobus a vu le jour. Ainsi des animations ont pu être proposées aux utilisateurs durant les temps de présence du Bibliobus. Les utilisateurs les plus réguliers de ce service de prêt sont des personnes âgées qui peuvent s'y rendre à pied, ainsi que des parents accompagnés de leurs enfants.

La suppression de cette offre, d'ores et déjà annoncée sur la page ad hoc de la Mairie, est donc peu compréhensible pour ces personnes, ce d'autant que deux ans (soit 2024-2026) est juste le temps qu'il a fallu aux habitants du quartier pour prendre l'habitude d'intégrer ce lieu. C'est ainsi balayer deux ans d'efforts que de ne pas tenir compte de cette réalité et changer si rapidement.

Les Bibliothèques municipales possèdent quatre véhicules pour actuellement 36 points de stationnement. Il serait donc tout à fait possible de solliciter le service du Bibliobus afin de voir s'il serait envisageable pour eux de maintenir un passage à la Gradelle une quinzaine sur deux en alternance avec la présence au chemin Castan, et ainsi doubler l'offre sur la commune, même si cela devait se faire un autre jour.

Sur proposition du groupe des Verts de Chêne-Bougeries, le Conseil municipal de la Ville de Chêne-Bougeries invite le Conseil Administratif à :

- Réévaluer la décision de déplacer l'emplacement du Bibliobus du centre de la Gradelle au chemin Castan et évaluer la proposition de desservir les deux endroits en alternance.
- Soumettre à la commission Culture toute nouvelle proposition.

Nous vous remercions par avance, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, de réserver un bon accueil à cette motion.

Pour le groupe des Verts : Sandrine Ruffieux-Inani